



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 novembre 2006**

**Cession à l'EPCMS des Brizeaux de terrains propriétés de la Ville  
de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 novembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 24 novembre 2006

**Président :**

Françoise BILLY

**Présents :**

***Adjoints :***

Gérard NEBAS, Gilles FRAPPIER, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Paul SAMOYAU, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT, Geneviève RIZZI.

***Conseillers :***

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Valérie UZANU, Isabelle RONDEAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Madeleine CHAIGNEAU, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Alain GARCIA, Dominique GUIBERT, Marc THEBAULT, Elisabeth BEAUVAIS, Claudie LAROCHE.

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Françoise BILLY ;  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU ;  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Yannick TARDY ;  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE ;  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT ;  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS ;

**Excusés :**

***Conseillers :***

Joël RENOUX, Stéphane TRONEL, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2006**

DELIBERATION D20060483

**URBANISME ET AFFAIRES  
IMMOBILIERES**

**Cession à l'EPCMS des Brizeaux de terrains propriétés de la  
Ville de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'EPCMS des Brizeaux envisage la construction d'une unité spécifique pouvant recevoir 15 résidents de plus de soixante ans psychiquement dépendants, rattachée à l'EHPAD la Caravelle, afin de mutualiser les moyens et optimiser les coûts. Ce projet d'extension, validé par le Conseil Général, trouve sa source dans plusieurs constats notamment l'augmentation des demandes et surtout le manque d'adaptation des locaux actuels.

Le projet vient s'exercer sur deux parcelles cadastrées section IT n° 20 et 11p appartenant à la Ville de Niort.

Ainsi, je vous propose de céder à l'EPCMS des Brizeaux les parcelles citées ci-dessus au prix de 10,92 €/m<sup>2</sup> estimé par le service du domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à l'EPCMS des Brizeaux sur la base de l'estimation du domaine les parcelles cadastrées section IT n° 20 d'une superficie de 353 m<sup>2</sup> et 11p d'une superficie approximative de 2714 m<sup>2</sup>. Pour cette dernière, la superficie exacte sera déterminée par un géomètre-expert et fera l'objet d'un document d'arpentage ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique ainsi que les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**